

Voyage d'étude

« Le séchage du foin à travers les Pays-Bas » du lundi 07 au samedi 12 septembre 2026

Public

Agriculteurs adhérents au SEGRAFO, en réflexion ou utilisateurs d'un séchoir de fourrage.

Au programme

✓ Lundi 07 : Trajet jusqu'en Allemagne

✓ Mardi 08 :

Visite 1 : Ferme Abelshof Lecker-Heu (Allemagne)

Séchoir en grange de 450 TMS avec panneaux photovoltaïques et déshumidificateur d'air - reconditionnement du fourrage en bottes pour les chevaux.

Visite 2 : Ferme Het Hengelman (Pays-Bas)

Séchoir en grange avec panneaux photovoltaïque et déshumidificateur d'air – 120 vaches laitières et transformation fromagère.

✓ Mercredi 09 :

Visite 3 : Ferme Maatschap Dubbink (Pays-Bas)

Séchoir en grange avec générateur d'air chaud – 90 vaches laitières

Visite touristique :

Découverte des Moulins de Zaanse Schans

✓ Jeudi 10 :

Matinée : Croisière sur les canaux d'Amsterdam

Après-midi : Visite libre à Amsterdam

✓ Vendredi 11 :

Visite 4 : Ferme Uut Hooi Kaas (Pays-Bas)

Séchoir en grange en auto-construction avec capteur solaire et aucun chauffage d'appoint – vaches laitières avec transformation du lait en fromage au lait cru



Informations pratiques :

Départ de Rennes, Caen et autres arrêts possibles sur le trajet en minibus le lundi matin et retour le samedi soir

Coorganisation et traduction par Jan Meilink



Suite du programme

Visite 5 : Ferme Henri Kuijt (Pays-Bas)

Séchoir en grange avec capteur solaire et déshumidificateur d'air – 90 Vaches laitières à 9000 L – Président du lait de foin hollandais

✓ Samedi 12 :

Visite 6 : La Ferme Saint Martin (Belgique)

Séchoir en bottes Agricompact avec gazéification du bois – transformation du lait en glaces – A mis en place la STG lait de foin en Belgique

+ Trajet retour



Tarif et inscription: 950 € / personne

Ce prix inclus le transport, l'hébergement et la restauration sur place.
Prévoir un pique-nique pour le repas du premier midi

Afin de valider votre inscription, merci de nous répondre si possible avant le 30 Juin :

- le bulletin d'inscription via le formulaire : [Cliquez ici pour vous inscrire](#)

Informations pour le règlement

Deux possibilités :

- Chèque à l'ordre de SEGRAFO Bretagne : nous envoyer dès maintenant les 2 chèques de paiement : l'un correspondant à l'acompte de 350 € qui sera encaissé directement et le solde de 600 € qui sera encaissé 15 jours avant le départ

- Par virement de 350 € dès maintenant et de 600 € à régler au plus tard 15 jours avant le séjour sur le compte de SEGRAFO Bretagne: FR76 1558 9351 3604 9653 1554 028

Un mail de rappel pour verser le solde vous sera envoyé en Août.

Pour tout renseignement,
merci de contacter :

Association SEGRAFO

3 rue du chêne Morand 35510 Cesson
Sévigné

Tel : 02 30 06 08 36

Mail : contact@segrafo.fr

